## Union Nationale des Officiers de Réserve et des Organisations de Réservistes

## Le Lien du Réserviste





Semaine n°05/2024 vendredi 2 février 2024 Le Lien du Réserviste n°4

Ce mois de janvier 2024 a vu les foyers de tensions s'attiser et s'étendre sur notre planète.

Le conflit ukrainien continue d'impacter dangereusement les relations entre l'Europe et la Russie.

La guerre qui se déroule à Gaza déborde largement sur la zone.

Israël est en garde sur toutes ses frontières, entouré d'acteurs régionaux circonspects comme la Turquie, l'Egype, l'Iran, l'Arabie Saoudite... alors que les Houtis du Yemen ont entrepris de considérablement gêner le commerce mondial...

Dans cette désharmonie du monde qui est devenu notre quotidien, il faut s'efforcer de garder la raison.

Puisse ce modeste lien y contribuer.

Capitaine de Corvette (R) Marc Gateau Leblanc

\* Peinture de Thomas Cole « Le Destin des Empires » 1836



En pièce-jointe, vous trouverez la lettre de l'APER de Brest.

Vous pourrez lire un article sur le camp militaire prévu pour les JOP (en P.J.).

Les ORSEM vont fêter leur 125 ans (invitation en pièce-jointe).

A toutes fins utiles, nous vous signalons la nomination d'aspirants dans la Marine parue au bulletin officiel des armées (en P.J.).

Vous lirez avec intérêt le courrier du CEMA concernant la suppression des grades honorifiques des réservistes citoyens de défense et de sécurité (en pièce-jointe).

Nous relayons le message du MIH de Vincennes.

Suite au NEMO 2023/2299 et 2024/52, le soutien "habillement au comptoir" (délivré en magasin), pour le personnel militaire, de l'Armée de Terre, Marine Nationale et Services Interarmées, affecté à Paris et petite couronne n'est plus opéré par le MIH de Vincennes.

Le magasin habillement du pôle de Versailles assurera, les missions suivantes :

- Incorporations individuelles et collectives ;
- Distribution au comptoir d'effets spécifiques ne pouvant pas être délivrés par correspondance ;
- Ouverture et suivi des carnets d'habillement (dont mutations métropole et outre-mer) ;
- Traitement des demandes particulières.

Les demandes devront être adressées aux boites fonctionnelles suivantes :

gsbdd-idf-pole-vlm.off-mat.fct@intradef.gouv.fr

gsbdd-idf-pole-vlm-incorpo.habillement.fct@intradef.gouv.fr

gsbdd-idf-pole-vlm-mmhcca-opex.trait.fct@intradef.gouv.fr

Pour les marins affectés à Balard, Ecole Militaire, Hôtel de Brienne, Palais de l'Elysée, Hôtel de Matignon et Invalides, le soutien sera assuré par Balard.

La prise de rendez-vous se faisant sur Eureka.

Contacts:

gsbdd-idf-pole-balard-ecp.habillement.fct@intradef.gouv.fr

gsbdd-idf-pole-balard-ecp.rla.rest.fct@intradef.gouv.fr

Les demandes d'effets civils sont traités par le GSBdD IdF/ pôle Paris Ecole-Militaire ( <u>gsbdd-idf-pole-pem-carnets-effets-civils.charge-suivi.fct@intradef.gouv.fr</u> ).

Le parcours spécifique des personnels isolés partant en OPEX est pris en charge par l'ATLAS de proximité des administrés.

## Ressources humaines...



- Vous, qu'est-ce que vous êtes?
- Charpentier...
- Vous serez perruquier de la Compagnie.

N'oubliez pas de vous rendre sur le site de l'UNOR afin de voter sur la question posée dans le cadre du sondage du mois.